



COMMUNE de St MAURICE de ROTHERENS

VENTE DE BOIS

L'OFFICE NATIONAL DES FORETS MET EN VENTE :

Dans le cadre de la préparation d'une zone à planter, nous devons abattre des arbres feuillus se trouvant sur cette zone ; Il s'agit de feuillus divers comme des chênes, charmes, frênes, châtaigniers et de diamètre allant des brins de taillis à des arbres de futaie diamètre 45 maximum.

Cela représente environ plus d'une centaine de tiges pour un volume estimatif de 25 m³ (soit environ 30 st)

Parcelle 10 :

Diamètre 10 : 30 tiges

Diamètre 15 : 36 tiges

Diamètre 20 : 19 tiges

Diamètre 25 : 10 tiges

Diamètre 30 : 8 tiges

Diamètre 35 : 10 tiges

Diamètre 45 : 1 tige

Pour l'exploitation des bois, il faut avoir obligatoirement un tracteur avec un treuil.

Clauses particulières :

Zone délimitée à la peinture à voir avec l'agent

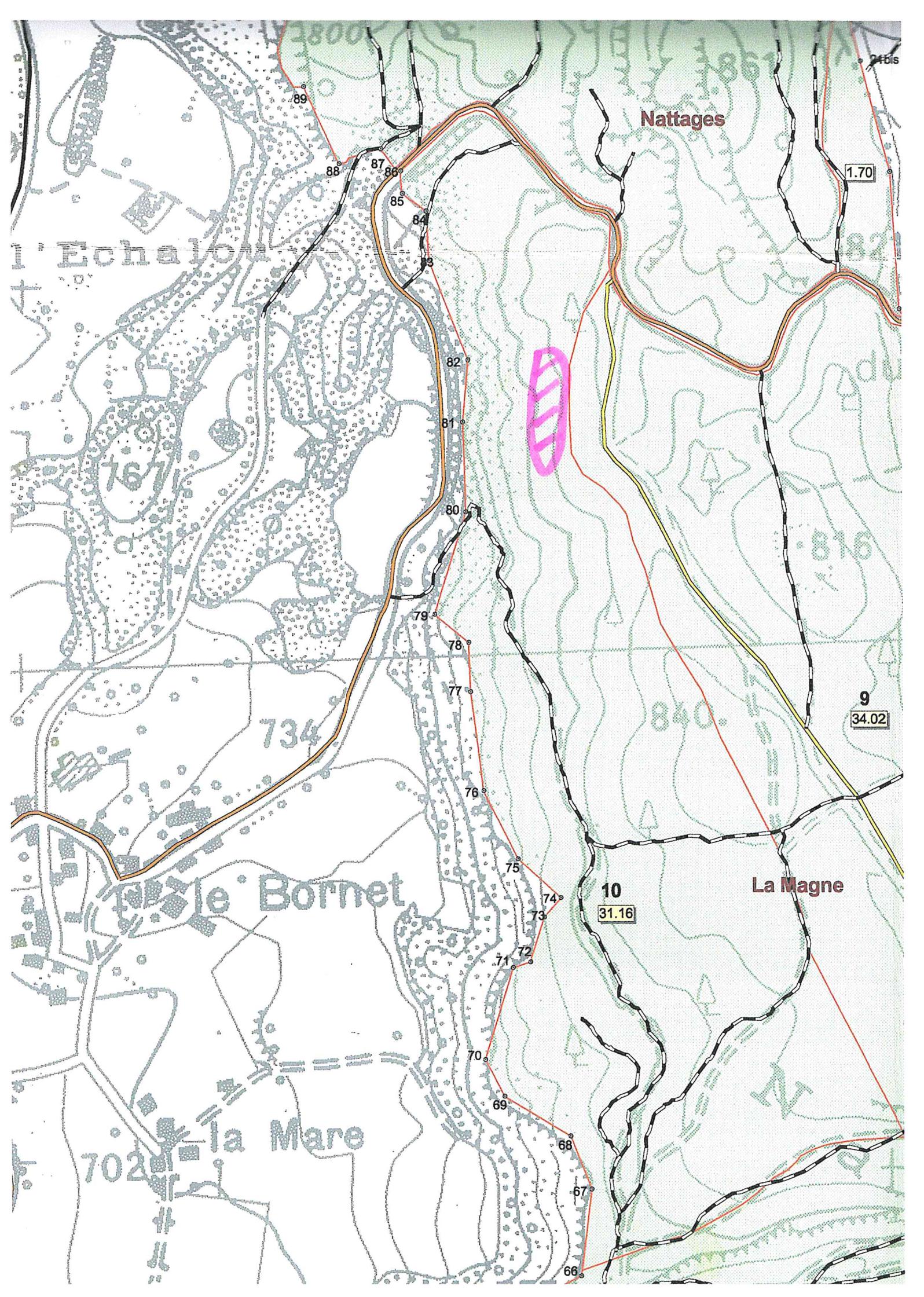
Les personnes peuvent contacter l'ONF au 06.24.97.31.61 pour visiter la zone.

La vente est faite conformément au cahier des clauses générales des ventes de bois sur pied par l'ONF , aux clauses communes de la région Rhône-Alpes et aux clauses particulières de la vente du 04/10/2019

Délai d'enlèvement : 31/10/2020

Les offres sous plis cachetés seront déposées à la mairie de St Maurice de Rotherens avant le : 07/03/2020

A Novalaise , le 06/01/2020
Le Technicien Forestier Territorial
Fauges Christian



Nattages

Echalon

Le Bornet

La Magne

la Mare

1.70

9
34.02

10
31.16

800

867

846

89

88

87

86

85

84

83

82

81

80

79

78

77

734

840

816

75

74

73

72

71

70

69

68

67

66

702